



Assemblée générale

Cinquante-sixième session

Première Commission

25^e séance

Mercredi 17 juillet 2002, à 10 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Erdős (Hongrie)

*En l'absence du Président, M. De Loecker
(Belgique), Vice-Président, assume la présidence.*

La séance est ouverte à 10 h 10.

Élection du Président de la Première Commission

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : La présente séance a été convoquée en vue de l'élection du Président de la Première Commission de l'Assemblée générale à sa cinquante-septième session, conformément au paragraphe 3 de la résolution 56/509, adoptée par l'Assemblée à sa 106^e séance, tenue le lundi 8 juillet 2002.

L'élection, conformément à l'article 103 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, aura lieu au scrutin secret, à moins que la Commission n'en décide autrement dans le cas d'une élection à un poste ne faisant l'objet que d'une seule candidature.

J'ai le grand honneur et le plaisir de proposer la candidature de l'Ambassadeur Matia Mulumba Semakula Kiwanuka, Représentant permanent de l'Ouganda auprès de l'Organisation des Nations Unies et candidat du Groupe des États africains, au poste de Président de la Première Commission de l'Assemblée générale à sa cinquante-septième session.

L'Ambassadeur Semakula Kiwanuka a été Représentant permanent de l'Ouganda auprès de l'Organisation des Nations Unies depuis 1996. Il a dirigé de nombreuses délégations de son pays à des

sessions et autres réunions internationales des Nations Unies. Avant d'assumer la fonction d'Ambassadeur, il a été Directeur exécutif de l'institut ougandais de formation à la gestion, le Centre consultatif et de formation à la gestion, spécialisé dans la formation à la gestion et les services consultatifs destinés au Gouvernement, au secteur privé et aux organisations internationales.

Il a fait ses études à l'Université d'Oxford où il a obtenu un diplôme de troisième cycle en économie du développement, spécialisé dans le rôle de la science et de la technologie en matière de développement. Il a un doctorat en histoire africaine de l'Université de Londres et un honours degree en histoire des Universités de Londres et de Makerere. Pour compléter ses compétences, il a entrepris une spécialisation post-doctorale en participant à des ateliers de recherche en science et technologie aux Universités de Cambridge, de Sussex, de Reading et de Strathclyde au Royaume-Uni.

En tant qu'Ambassadeur, il est venu à l'ONU avec une connaissance et une expérience solides du système des Nations Unies. De 1985 à 1987, il a travaillé avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement, avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) de 1988 à 1990 en Ouganda en tant que homologue du Conseiller technique en chef, Directeur de la planification et Coordonnateur des projets dans le cadre d'un projet du PNUD en matière de renforcement des capacités et des

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



institutions à l'Université de Makerere. Entre 1990 et 1996, il a beaucoup collaboré aux programmes de sensibilisation au sida. De 1979 à 1980, il a également été conseiller présidentiel en matière de reconstruction et de relèvement. Il a été responsable de la coordination de l'aide entre le Gouvernement ougandais et les organismes internationaux, tels que le Programme alimentaire mondial, l'Agence des États-Unis pour le développement international et la Communauté économique européenne. De 1965 à 1984, l'Ambassadeur Semakula Kiwanuka a travaillé en tant que conférencier, chercheur et administrateur à l'université. Il a publié cinq livres et plus d'une quarantaine d'articles et de revues dans les domaines de l'histoire, de la science et de la technologie, du développement économique, de la formation à la gestion, etc...

Puisqu'il n'y a pas d'autres candidatures, puis-je considérer que, conformément à l'article 103 du

Règlement intérieur et suivant la pratique établie, la Première Commission souhaite ne pas procéder à un scrutin secret et déclarer l'Ambassadeur Matia Mulumba Semakula Kiwanuka d'Ouganda élu, par acclamation, Président de la Première Commission de l'Assemblée générale à sa cinquante-septième session?

Il en est ainsi décidé.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je voudrais, au nom de la Commission et en mon nom propre, transmettre nos félicitations sincères et chaleureuses à l'Ambassadeur Semakula Kiwanuka pour son élection en tant que Président de la Première Commission pour la cinquante-septième session. Je suis convaincu qu'avec sa vaste expérience et ses connaissances approfondies, il dirigera avec brio les travaux de la Première Commission et apportera une contribution précieuse aux travaux de la Première Commission.

La séance est levée à 10 h 15.